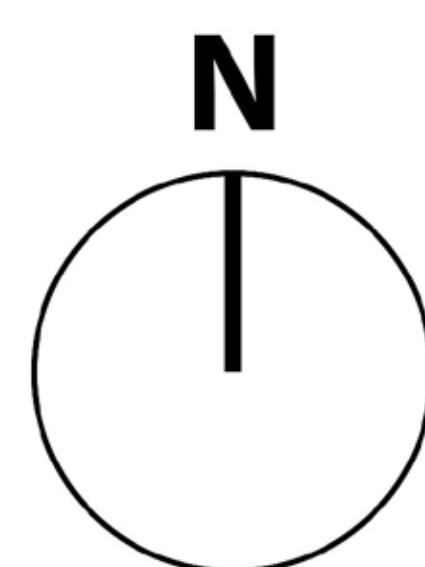




Département de la Drôme
Site Patrimonial Remarquable de Saint-Vallier
P.V.A.P.
Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

Document graphique

- Limite du site patrimonial remarquable
- Monument Historique
- Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées
- Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Immeuble non bâti ou autre espace libre, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Mur de soutènement, rempart, mur de clôture
- Parc ou jardin de pleine terre
- Espace libre à dominante végétale
- Espace vert à créer ou à requalifier
- Séquence végétale d'ensemble
- Arbre remarquable
- Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale
- Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier
- Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
- Perspective à préserver et à mettre en valeur

Echelle graphique : 0 50m
Echelle : 1/1000e